

CONFERENCE-DEBAT

**« LES RELATIONS MAROC-AFRIQUE DU SUD :
REALITE ET PERSPECTIVES »**

MOT D'INTRODUCTION

**M. MOHAMMED TAWFIK MOULINE
DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT ROYAL DES ETUDES STRATEGIQUES**

**RABAT
JEUDI, 31 MAI 2012**

Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES)

Avenue Azzaitoune, Hay Riad, Rabat 10100

Téléphone : +212 (0) 537.71.83.83 – Fax : +212 (0) 537.56.40.79

Email: contact@ires.ma

Site Web: www.ires.ma



Monsieur l'Ambassadeur, Messieurs

Dans la continuité du cycle-débat initié par l'IRES sur les mutations géopolitiques et géoéconomiques mondiales, j'ai l'immense plaisir de vous accueillir aujourd'hui dans le cadre de cette conférence sur « les relations Maroc-Afrique du Sud : réalité et perspectives ».

Je voudrais remercier Monsieur Talal RHOUFRANI, ancien Ambassadeur du Maroc en Afrique du Sud, d'avoir répondu favorablement à notre invitation et de mettre à contribution son expertise sur ce sujet en vue de nous apporter ses éclairages sur les soubassements des relations Maroc-Afrique du Sud et les enjeux stratégiques qui les sous-tendent.

Cette thématique s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche faisant partie du programme d'études de l'IRES sur "la compétitivité globale et le positionnement du Maroc dans le système mondialisé ». Ce projet a pour objet d'examiner les possibilités de diversification des alliances stratégiques du Maroc, notamment avec les puissances émergentes (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud...) et ce, pour permettre à notre pays de s'arrimer dès à présent aux nouvelles locomotives de l'économie mondiale et de se préparer aux transformations géostratégiques déjà à l'œuvre.

Monsieur l'Ambassadeur, Messieurs

Selon plusieurs exercices prospectifs, l'Afrique du Sud figure parmi les économies émergentes dont le poids est appelé à se renforcer à l'avenir. D'une superficie de 1,2 million km² et d'une population de 50 millions d'habitants, ce pays est la première puissance économique du continent africain. Sa richesse en ressources minérales en fait le plus grand producteur et exportateur mondial d'or, de platine et de chrome. Il est aussi le 5ème plus grand producteur de diamants et possède 60% des réserves mondiales de charbon.



L'Afrique du Sud dispose d'un secteur industriel développé pour preuve 75% des plus grandes sociétés africaines du secteur industriel sont d'origine sud-africaine. Elle pèse activement dans plusieurs secteurs spécialisés, dont celui des matériaux roulants ferroviaires, des combustibles synthétiques, des équipements et machines pour mines.

De par sa position de leader économique régional, l'Afrique du Sud occupe une position privilégiée dans les forums internationaux. Elle est le seul pays africain membre du G20 et joue un rôle actif dans les négociations commerciales multilatérales au sein de l'OMC et au sein du G77. Elle revendique, de ce fait, un siège permanent dans la perspective de la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies.

En matière de partenariat, ce pays privilégie l'alliance avec les grands pays émergents, notamment via sa participation au forum IBSA (avec l'Inde et le Brésil) et au groupe des BASIC (qui rassemble l'Inde, le Brésil et la Chine pour les sujets liés à la politique climatique). L'orientation diplomatique de l'Afrique du Sud en faveur des grands émergents est confortée par son adhésion, officialisée, le 14 avril 2011, au groupe des BRICS, aux côtés de la Fédération de Russie, de la Chine et de l'Inde.

Nonobstant ces développements positifs, l'Afrique du Sud est confrontée à des problématiques qui ne seraient pas sans conséquences sur la concrétisation de son potentiel de développement. Outre le niveau élevé du chômage, qui touche près du tiers de la population active, ce pays souffre de l'aggravation des inégalités sociales, de la montée de la criminalité et fait face à la menace de prolifération du SIDA (taux de séropositivité de 10,6% pour la population totale et de 16,6% pour le groupe d'âge 15-29 ans).



Monsieur l'Ambassadeur, Messieurs

Les relations diplomatiques entre le Maroc et l'Afrique du Sud ont été établies officiellement le 10 mai 1994. L'ambition de départ des deux pays de renforcer leurs relations bilatérales a donné naissance à plusieurs accords de coopération couvrant des domaines variés tels que celui du transport aérien, de la promotion commerciale, de la recherche agronomique ainsi que de la coopération institutionnelle (Chambres de commerce, autorités portuaires, patronat, affaires étrangères).

Toutefois, la reconnaissance de la pseudo « rads » par l'Afrique du Sud a mis un frein à l'élan positif des relations de coopération qui se profilaient au départ. Le refroidissement des relations diplomatiques a fortement contribué à restreindre les actions de coopération économique.

Les relations commerciales entre le Maroc et l'Afrique du Sud ne sont régies par aucun accord commercial bilatéral. Elles s'effectuent sur la base du système général du commerce de l'OMC. Parmi les puissances émergentes, l'Afrique du Sud est le pays avec lequel le Maroc a le plus faible niveau d'échanges commerciaux. Ce pays n'est que le 39ème pays fournisseur du Maroc et son 72ème client. D'ailleurs, la part de l'Afrique du Sud dans les exportations marocaines n'a jamais dépassé 0,1%, tandis qu'au niveau des importations nationales, la part de ce pays n'a pas cessé de se replier pour s'établir à 0,4% en 2010 après 1,3% en 2001.

La faiblesse des relations commerciales entre le Maroc et l'Afrique du Sud dissimule, toutefois, d'immenses opportunités de coopération que les deux pays pourraient saisir ensemble aussi bien à un niveau bilatéral que régional. Plusieurs secteurs recèlent un fort potentiel d'exportation pour le Maroc dont notamment le textile-habillement et l'agroalimentaire. De son côté, l'Afrique du Sud pourrait constituer une source d'approvisionnement compétitive pour certaines branches industrielles nationales et une importante zone émettrice de touristes.



Monsieur l'Ambassadeur, Messieurs

Pour examiner de près les différents aspects évoqués précédemment, il sera opportun d'apporter des éléments de réponse aux questionnements suivants :

- Quelle lecture peut-on faire des signes de réchauffement des relations bilatérales entre le Maroc et l'Afrique du Sud notamment sur le plan économique ?
- Depuis la mise en œuvre du projet d'autonomie du Sahara marocain, y a-t-il une quelconque évolution de la position sud africaine ?
- Compte tenu de son poids économique et de sa position en tant que point d'entrée en Afrique australe, l'Afrique du Sud ne devrait-elle pas figurer au rang des priorités de la nouvelle politique africaine du Maroc?
- Quelle nouvelle approche en termes d'acteurs et de secteurs conviendrait-il d'adopter par le Maroc pour libérer le potentiel de coopération avec l'Afrique du Sud des contingences politiques ?
- Dans cette nouvelle approche, ne serait-il pas opportun pour le Maroc d'agir de manière stratégique sur d'autres axes parallèles pour infléchir certains positions hostiles aux intérêts nationaux ?

Monsieur l'Ambassadeur, Messieurs

Ce sont-là quelques questions qui devraient orienter notre débat d'aujourd'hui. La présence d'experts des questions africaines constitue une occasion idoine pour approfondir notre compréhension des aspects pertinents des relations Maroc-Afrique du Sud d'un point de vue stratégique.

Je vous remercie de votre attention et sans trop tarder je donne la parole à Monsieur l'Ambassadeur Talal RHOUFRANI.

